

Blasphème : propagandiste de l'islam, Belloubet condamne Mila !



Tous les jours nous avons la preuve de la collusion de nos hommes politiques avec l'islam. En particulier, Nicole Belloubet donne des gages à l'islamiquement correct. Elle vient d'en faire la démonstration dans son traitement de l'affaire Mila. Mila, c'est la jeune lesbienne de 16 ans, qui, ouvertement et grossièrement draguée par un musulman, s'est donné le plaisir de le recadrer en répondant : « Je déteste la religion, le Coran, il n'y a que de la haine là-dedans, l'islam c'est de la merde, c'est ce que je pense. » Mila a, depuis, fait l'objet de la réaction typique

quand un musulman est vexé de voir ses avances repoussées : violentes insultes, menaces de mort, menaces de viol etc.

Mais le sommet est atteint lorsque Mila se voit rendre responsable de ces menaces par Nicole Belloubet qui a cru pouvoir dire que « *L'insulte à la religion, c'est évidemment une atteinte à la liberté de conscience, c'est grave* ».

<http://www.fdesouche.com/1329335-vers-un-retour-du-delit-de-blaspHEME-selon-n-belloubet-linsulte-a-la-religion-cest-une-atteinte-a-la-liberte-de-conscience-cest-grave>

Nicole Belloubet a bien sûr, et heureusement, car cela prouve que nous sommes encore un peu libres, suscité un tollé dans toute la classe politique.



Retenons la réaction d'Éric Ciotti qui a dit : « *Non, Nicole Belloubet, critiquer l'islam n'est pas une atteinte à la liberté de conscience... Dire cela est insupportable dans une République laïque, la jeune Mila menacée de mort n'a pas commis de « blasphème », elle est libre !* » Libre de dire ce qu'elle pense.

C'est la charia des 57 pays musulmans qui supprime la liberté d'expression et voudrait bien la supprimer chez nous. C'est avec des propos comme ceux de Nicole Belloubet qu'elle peut et veut y arriver. Et y arrivera, si nous nous laissons faire. Richard Malka, avocat de Charlie Hebdo, nous le

confirme : cet argument utilisé par Nicole Belloubet « est celui de la ligue islamique mondiale qui milite partout en Europe pour l'interdiction du blasphème. Car c'est la terminologie exacte de cette organisation prosélyte, qui a plusieurs fois déposé des demandes en ce sens auprès de l'Onu : empêcher les injures envers l'islam au nom de la liberté de conscience. »



Non, Madame Belloubet, l'insulte à la religion n'est pas une atteinte à la liberté de conscience. C'est l'islam qui pense cela et essaie de le faire promouvoir partout, même dans nos pays. L'islam n'est pas encore religion d'État, en France.

C'est l'islam qui instrumentalise ses croyants dans la guerre qui nous oppose en leur répétant que la moindre insulte est blessante et est une atteinte à leur liberté.

Il faudrait d'ailleurs définir ce qu'est une insulte. Pour nombre de musulmans, c'est juste dire la vérité la plus simple sur leur religion qui leur semble une insulte.

Or nous avons encore le droit, en France, de dire ce que nous pensons de toutes les religions, y compris l'islam. Il semblerait que ce droit reste acquis en ce qui concerne le christianisme, qu'on peut même

insulter librement et grossièrement, mais plus l'islam, cette religion qui ne se cache pas de vouloir faire notre conquête.

C'est en outre un argument stupide, car si les insultes sont de nature à faire apostasier un musulman, parce que c'est cela aussi que veut dire Nicole Belloubet, cela signifie que la foi de ce musulman est bien faible, bien légère, fondée sur rien.

Mais au nom de quoi Nicole Belloubet se préoccupe-t-elle de la foi des musulmans ? Ce faisant, Nicole Belloubet montre une belle sollicitude pour l'islam ! Sommes-nous encore un pays laïque ?

Cela signifie aussi que l'islam a besoin d'un système dictatorial et totalitaire pour se maintenir. C'est d'ailleurs ce que dit l'imam Qaradawi : il se félicite que l'apostasie soit punie de mort, sinon, dit-il, l'islam n'aurait pas duré.

Mais l'islam n'en est pas à un argument stupide près. Ce qui est affligeant, c'est que le ministre de la Justice de notre pays se fasse l'écho de cet argument stupide. Qui de plus n'a aucune jurisprudence en France : jamais aucun tribunal français n'a donné droit à une liberté de conscience blessée.

On assiste là à un essai d'ouverture à une nouvelle catégorie de plaignants : ceux qui ont eu la conscience blessée. C'est l'ouverture vers l'arbitraire et la surenchère. Chaque conscience est unique. Je connais une personne qui n'aime que la couleur rose, va-t-elle pouvoir se déclarer blessée par la mode du gris ?... On ne peut pas fonder le droit pénal sur des sentiments, seulement sur des faits.

Nicole Belloubet en est donc à rétablir le délit de blasphème, pour les beaux yeux des seuls musulmans. En effet seuls des musulmans ont réagi aux propos de

Mila, qui visait pourtant toutes les religions. Quelles nouvelles censures va-t-on nous imposer ?



Abdallah Zekri du CFCM, sûr de son impunité, sûr de Nicole Belloubet, s'est même permis de mettre de l'huile sur le feu, de dire que Mila l'avait bien cherché, la livrant aux hyènes, et légitimant ainsi le fait que des musulmans veuillent se faire justice eux-mêmes. Qu'attendre de personnes qui prétendent qu'une femme violée l'a bien cherché si elle était légèrement vêtue ?...

On note que lorsqu'un chanteur chante sur une chaîne subventionnée que le Christ est un PD qu'il aurait fallu enc... par derrière sur la croix, personne ne réagit, même pas Nicole Belloubet. Si quelqu'un s'était permis de dire l'équivalent de Mahomet, la France aurait été mise à feu et à sang.

Dans la défense de Mila, où sont les officines subventionnées contre l'homophobie ? Elles sont bien silencieuses. Ah, mais c'est parce que tout est permis à l'islam... ils ont le droit d'être homophobes, eux. Et de vouloir jeter les homosexuels du haut des immeubles car c'est pour leur bien.

« La République garantit la liberté de conscience »
Art 1 de la loi de 1905. Mila a exercé sa liberté de

conscience, un point c'est tout. Passez, il n'y a rien à dire. Nous sommes encore dans un pays de Gaulois et de laïcs amoureux de leur liberté.

Un commentateur de Valeurs actuelles a le mot de la fin : « Après Taubira qui voulait vider les prisons, voici la suite idéologique (avec Belloubet) : vider les consciences... Pour les églises, le pape s'en charge ». En attendant de remplir de consciences blessées les plus que jamais proliférantes mosquées.

Sophie Durand